

## Ce que dit la loi

- ▶ Toutes les espèces d'hirondelles et de martinets sont protégées en France.
- ▶ L'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir sont très dépendants de l'homme car les colonies sont majoritairement installées sur des bâtiments.
- ▶ La destruction des individus ou des nids (même non-occupés) est interdite par la loi et passible de sanctions (amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine de trois ans d'emprisonnement).

## Les règles de base

- ▶ Préserver leur quiétude. Laisser les hirondelles construire leur nid, ne pas effectuer de travaux d'avril à mi-octobre.
- ▶ Lors de travaux durant la période recommandée, il est interdit d'endommager les nids.



## Conserver



## Agir en réseau

- ▶ **En parler à ses voisins**  
Diffuser l'information à ses voisins et son entourage possédant des nids d'hirondelles.
- ▶ **Recenser les nids**  
Participer aux comptages encadrés, prospecter son quartier en groupe (contacter le GEOCA).
- ▶ **Appeler un centre de soin**  
En cas d'oisillons tombés du nid ou d'adulte blessé, ne pas les garder à la maison. Contacter la station LPO Ile-Grande (Tél. 02 96 91 91 40).

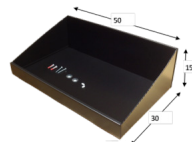
## Accueillir



## Accueillir ces espèces chez soi

### ▶ Éviter les salissures

Installer une planchette en bois ou PVC sous le nid réduira la nuisance liée aux fientes. La disposer à plus de 50cm du nid pour éviter l'accès des prédateurs et des chats.



© VivArmor Nature

### ▶ Les surfaces rugueuses comme support de nids



© LPO

Laisser les aspérités sur les murs, poser des crépis et enduits granuleux, voire des supports en bois.

### ▶ De la terre humide pour construire le nid

Installer de la terre humide dans un "bac à boue" (par ex. un dessous de jardinière), qui servira de matière première aux hirondelles.



### ▶ Offrir un gîte



© LPO

La pose de nichoirs artificiels pourra encourager l'installation des hirondelles.

Plus d'informations sur :

[www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles](http://www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles)



GEOCA - Espace Keraïa, 18C rue du Sabot -  
22440 PLOUFRAGAN - 02 96 60 83 75  
contact-geoca@orange.fr - [www.geoca.fr](http://www.geoca.fr)

Photographies : Amel Deniau & Mireille Mouas

Illustrations : Sylvain Leparoux ; Réalisation : GEOCA

Cette édition a bénéficié de l'appui du dispositif des services civiques et de la fondation pour la biodiversité Humus.



# Agir pour les hirondelles et les martinets

en Côtes-d'Armor



Agir pour la biodiversité

Une voix pour la nature

# Comptez les nids d'hirondelles et de martinets

NOM & PRENOM .....

ADRESSE .....

COMMUNE .....

E-MAIL (pour recevoir le bilan du comptage) .....

Parfois les nids d'hirondelles peuvent être occupés par d'autres espèces

Observer l'absence de nids est aussi une information

Un nid occupé se reconnaît aux fientes présentes au sol

COMMUNE.....			Espèces	Nid			
Date	Rue / lieu-dit	Couleur/ Matériau du mur		occupé	vide	incomplet	« squatté »
exemple 25/06/22	Rue du 14 juillet	Blanc/crépi	Hirondelle de fenêtre	2	1	0	1 (moineau)
exemple 28/06/22	Boulevard de la liberté	Gris/pierre	Hirondelle rustique	0	0	1	0
exemple 30/06/22	Boulevard Hoche	Blanc/crépi	Martinet noir	0	0	0	0

La couleur et le matériau du mur peuvent être des facteurs d'installation

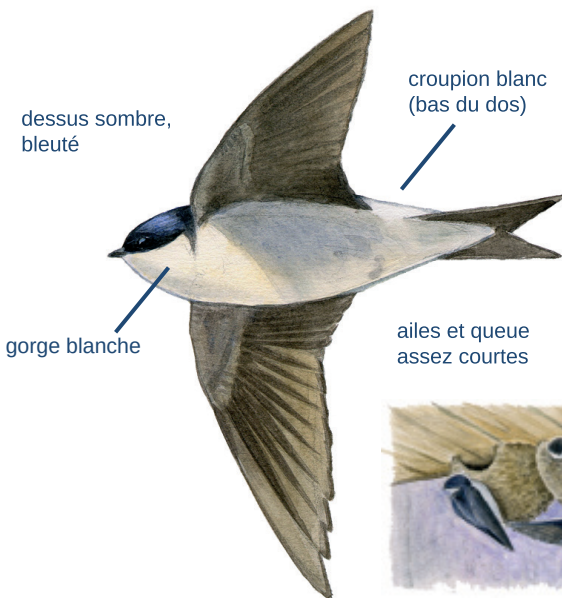
Ébauche Nid abîmé Nid détruit

REMARQUES (par ex n° de rue, etc) .....

## Pourquoi compter les nids d'hirondelles et de martinets ?

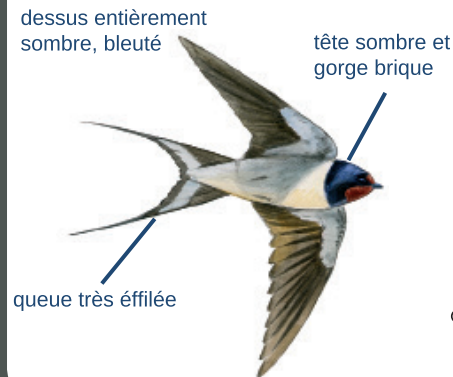
- Des espèces en fort déclin**  
 Pour exemple, les effectifs d'Hirondelle de fenêtre et d'Hirondelle rustique ont chuté d'environ 40% depuis les années 90.
- Suivre les populations**  
 Le comptage permet d'évaluer l'abondance et la répartition des espèces au niveau local.
- Des espèces "bio-indicatrices"**  
 Les hirondelles et martinets sont des espèces indicatrices de milieux non-pollués, avec peu de pesticides, où les insectes volants sont abondants.
- Compter pour mieux protéger**  
 L'identification des colonies permet de les prendre en compte en cas de travaux, de mener des actions de protection et de sensibilisation.

### L'Hirondelle de fenêtre



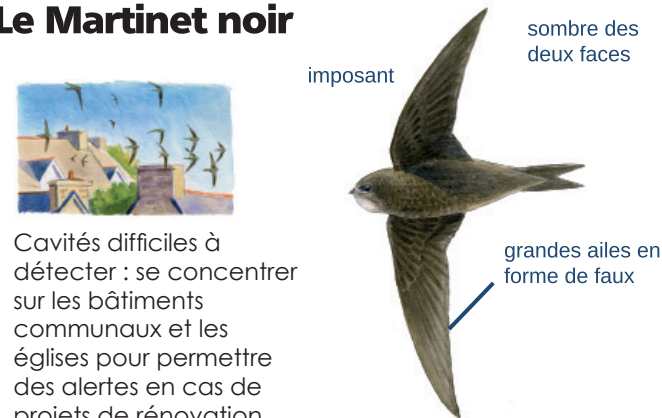
Elle bâtit un nid quasi-fermé constitué de 700 à 1500 boulettes de terre agglomérées. Placé à l'extérieur des bâtiments, le plus souvent sous des corniches, balcons ou autres débordements architecturaux, il est aisé à repérer.

### L'Hirondelle rustique



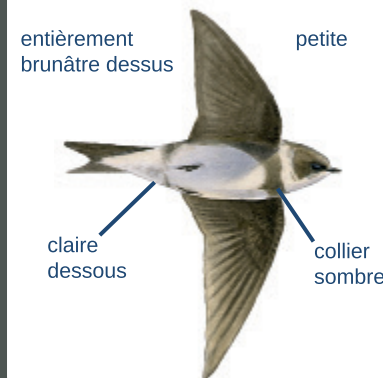
Niche souvent dans le vieux bâti. Observable en vol ou posée, plutôt en campagne.

### Le Martinet noir



Cavités difficiles à détecter : se concentrer sur les bâtiments communaux et les églises pour permettre des alertes en cas de projets de rénovation.

### L'Hirondelle de rivage



Peu observable en ville. Niche en colonie dans les milieux sableux.



Merci de renvoyer cette fiche complétée, par courrier ou e-mail AVANT LE 15 SEPTEMBRE

GEOCA - Espace Keraïa, 18C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN  
 02 96 60 83 75 - contact-geoca@orange.fr - www.geoca.fr